

FORMATIONS

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES D'URGENCE - niveau 2 - (AFGSU2)

Public et prérequis (Arrêté du 30 décembre 2014-Art. 1)

- Tout professionnel de santé
- Prérequis : être inscrit au 4^e tableau de santé publique (cadre de santé, infirmier, aide-soignant, AP, AES, AVS, médecins, orthophoniste, MK, ergothérapeute, sage-femme, etc.)

Objectifs pédagogiques (cadre réglementaire - Arrêté du 30 décembre 2014-Art. 5)

- **Prise en charge d'urgence médicale** : Acquérir les connaissances nécessaires pour identifier une urgence à caractère médical et assurer sa prise en charge (seul ou en équipe) à l'aide de matériel non invasif, dans l'attente de l'équipe médicale et dans le respect des recommandations françaises de bonne pratique.
- **Gestion des urgences collectives** : Acquérir les compétences nécessaires pour participer activement à la réponse face à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle (SSE).

Objectifs transversaux

- **Évaluer** : Identifier rapidement toute détresse vitale, avérée ou potentielle.
- **Sécuriser** : Mettre en œuvre une protection adaptée pour l'intervenant et le patient.
- **Transmettre** : Maîtriser la procédure d'alerte et structurer un message d'alerte clair, synthétique et pertinent grâce au modèle SAED (Situation, Antécédents, Évaluation, Demande).
- **Intervenir** : Mettre en place les actions de secours d'urgence au moyen de matériel non invasif jusqu'au relais médicalisé.

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- **Formation INTRA** :
 - Dates et inscriptions à valider avec l'établissement demandeur.
 - Délais d'accès : Possibilité d'organiser la formation à partir de 15 jours après la demande.
 - 8 à 12 apprenants par groupe de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposé interactif.
- Travail de groupe.
- Analyse de pratiques
- Mises en situation simulées avec débriefing.
- Atelier d'apprentissage des gestes.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Présence à la totalité des séquences d'enseignement.
- Réalisation de chaque geste technique au cours des ateliers d'apprentissages.
- QCM PRÉ et POST test.
- Mises en situations simulées avec une Grille individuelle de suivi des acquis.

MODULE 1

10 H : URGENCES VITALES

- IAPA
- Hémorragies externes
- OVAS
- Inconscient qui respire
- ACR avec RCP, DSA et chariot d'urgence
- Maintenance et matériovigilance des matériels d'urgence

MODULE 2

7 H 30 : Urgences potentielles

- Les malaises
- Les traumatismes osseux et cutanés
- Les brûlures
- Accouchement inopiné
- Prise en charge adaptée d'un traumatisme

MODULE 3

3 H 30 : Risques collectifs

- Identifier un danger et protection adaptée
- Alerte à la population
- Plan Blanc et Plan Bleu
- Sensibilisation risques NRBC-E

DURÉE / HORAIRES

- 3 jours / 21 heures de face à face pédagogique
- 9 H à 17 H
- Session de 8 à 12 agents

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap.

La ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH IDF : rhf-idf@agefiph.asso.fr

Le référent handicap : Michelle Aflalo - 06 69 52 28 12 - rkbe@hotmail.fr



Documents remis :

- Délivrance d'une attestation AFGSU2 sous réserve de validation et soumise à réactualisation tous les 4 ans.
- Accès à des ressources pédagogiques numériques.

Formateurs :

- Professionnels de santé habilités formateurs GSU par le CESU91 (Arrêté du 24 avril 2012)